

LA PLUS FORTE-
VENTE DE LA REGION
LILLE, 186, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd Hausmann
JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix — Tourcoing

BUREAUX: Roubaix: Téléphone 9-51
45, rue de la Gare, 45
Tourcoing: Téléphone 9-85
3, rue Fidele Lehoucq
Directeur: Eug. GUILLAUME

LE CONFLIT DU TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING

FAUSSES NOUVELLES DEMENTIES

A MENIN, la Centrale Textile Chrétienne s'indigne de l'annonce de la reprise du travail par ses adhérents :: A ROUBAIX, le Consortium patronal de la Métallurgie dément avoir avisé les ouvriers d'une baisse des salaires ::

Une importante manifestation cégétiste s'est déroulée hier dans les rues de Roubaix

Le calme, disions-nous hier, semble complet chez les grévistes. En vertu d'un jeu de bascule, cet équilibre des esprits chez les uns détermina l'énervement et l'impatience chez d'autres ? On aurait été tenté de le croire en apprenant les fausses nouvelles colportées hier matin.

Ce fut à vrai dire, la journée des « bobards » et des bobards !

Quelques confrères annonçaient que le Consortium patronal de la métallurgie avait avisé les organisations ouvrières d'une prochaine baisse des salaires corrélatrice à la baisse du coefficient du coût de la vie.

Aux syndicats on ne fut pas peu séduits d'apprendre cette « nouvelle ».

Le Consortium patronal interrogé, à son côté, démentit catégoriquement.

Mais voici qui est plus grave : On a dit et imprimé que les Syndicats chrétiens belges avaient tenu une réunion très longue et que la reprise du travail avait été envisagée pour ses adhérents, à partir de lundi.

Depuis quelque temps, des bruits couraient au sujet de l'attitude des ouvriers belges et l'annonce de cette sensationnelle reprise du travail méritait un examen sérieux.

Nous avons rencontré à Menin M. Mehus, secrétaire régional de la Centrale Textile Chrétienne de Belgique.

« C'est une infamie ! », s'écria-t-il, lors que nous lui eûmes exposé l'objet de notre visite.

Et d'ailleurs, des démentis furent envoyés au cours de la journée par les intéressés.

Après la journée des bobards, ce sera aujourd'hui la journée des démentis.

L'émotion n'en avait pas été moins vive cependant dans la région de Roubaix-Tourcoing et si les mots de bobards, carabistouilles et autres furent prononcés par beaucoup, nous devons dire que certains de nos interlocuteurs tigeaient sévèrement ces canards.

contre cette manœuvre, ayant pour but évident de jeter la confusion dans les esprits ouvriers.

Il déclare que les organisations socialistes de Mouscron, Herseaux, Mesin, Dotignies etc., ont toujours été en complet accord avec les syndicats du textile de la région de Roubaix-Tourcoing affiliés à la C. G. T. pour s'opposer énergiquement à toute diminution des salaires opérée de n'importe quelle façon.

Le Comité intersyndical de grève s'inscrit en faux contre les allégations du Consortium patronal. Il est certain d'être l'interprète des militants de la Centrale belge du textile et des syndicats de la région frontrière en proclamant que ceux-ci entendent rester entièrement solidaires des ouvriers français luttant pour la sauvegarde de leurs gains déjà insuffisants.

LES OUVRIERS BELGES CONTINUENT LA GREVE

Ainsi que nous le disions brièvement plus haut, un confrère publiait hier matin l'annonce que les adhérents de la Centrale Textile Chrétienne de Belgique...



UNE VUE DU CORTEGE CEGÉTISTE D'HIER A ROUBAIX

EN HAUT : En tête du cortège, MM. LORHOIS, des Transports ; DHONT, des « Éclairs » ; un délégué fédéral et M. DELVIGNIERE, du Textile.

Notons enfin que pendant la journée, les questions dont nous venons de parler furent exposées en des réunions cégétistes à Tourcoing, Lannoy et Roubaix devant d'importantes assemblées.

A la fin de la « très brève » importante manifestation, le cortège cégétiste parcourut les rues de Roubaix.

UNE PROTESTATION DES SYNDICATS CEGÉTISTES

Le Comité intersyndical de grève nous communique :

« Le Comité intersyndical de grève, après avoir pris connaissance de la communication adressée à la Presse par la commission patronale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing communication qui tend à présenter les syndicats socialistes belges comme de simples aidés à accepter la suppression de la prime de présence, s'est levé avec force

« C'est une infamie ! »

Au début de l'après-midi, nous étions assez heureux pour rencontrer à Menin, au local de la Centrale Textile Chrétienne, M. Mehus, secrétaire régional.

« A peine lui eûmes nous exposé l'objet de notre démarche qu'il s'indigna :

« C'est une infamie, Monsieur, tout ce que l'on a dit est faux, archi-faux. — Mais cette réunion de vendredi ? — En effet, nous nous sommes réunis, mais pas en assemblée générale ; nous étions quelques délégués, c'était une réunion de prise de contact, sans plus. Et il ne fut nullement question d'une reprise du travail. »

Nous écrivîmes, M. Mehus accompagna d'ailleurs ses dires de commentaires assez vifs, que nous lui laissons.

(Lire la suite en deuxième page)

LA REINE « INDÉSIRABLE »



Pas plus en France qu'en Angleterre où sa présence a été jugée indésirable. Texas Guiton, reine des boîtes de nuit de New-York, se pourra écriquer avec sa célèbre troupe de dix-huit Texas Guiton et ses 30 danseuses, qui sont retenues au Havre et gardées à vue, passent tout temps à jouer au jacquet, à l'hôtel Transatlantique. On peut la voir, reine des boîtes de nuit, première à gauche en manquant de faire une « bête » bleue.

UN TRAGIQUE MYSTÈRE PLANE AUTOUR DE LA MACABRE DÉCOUVERTE DU "SUICIDÉ" DU FORT DE BERSILLIES

Edmond Pesant, fils d'une riche famille de Maubeuge, a-t-il été assassiné ?

Mardi dernier, 26 mai, on découvrait, dans une casemate souterraine du fort abandonné de Bersillies, près de Maubeuge, un cadavre en plein état de décomposition, qu'on reconnut comme



A GAUCHE : La maison de Mme Vve Pesant, à Bersillies, où demeurèrent Edmond Pesant et son inséparable compagnon. — AU CENTRE : Un de nos envoyés spéciaux interviewant Mme Vve Pesant, mère de la victime. — A DROITE : L'état-major du fort en train de procéder à la dernière fois, E. Pesant et M. C.

celui d'un enfant de la région, M. Pesant Edmond, âgé de 37 ans, habitant Aulnay-sous-Bois (Seine), mais dont la mère, veuve d'un ancien pharmacien de Maubeuge, s'était retirée à Bersillies, son pays d'origine. La main crispée du mort tenait encore un revolver et on distinguait sur son cou la trace de la balle qui l'avait tué. Edmond Pesant était revenu de la guerre gazé, et cela avait quelque peu influé sur son caractère déjà nerveux. On le regardait comme un exalté. On conclut à un suicide.

La fin tragique de cet unique descendant d'une famille riche, et considérée produisit dans le pays une assez vive émotion et défraya aussitôt la chronique. Si quelques personnes ne se montrèrent pas trop étonnées de la façon dont Edmond Pesant était mort, son suicide, tout de même, surprit pas mal de gens. Au fond, il aimait la vie, pouvait envisager sans inquiétude l'avenir, car sa mère lui laisserait une belle fortune et, si les suites de guerre avaient par moments un peu influé sur son cerveau, il n'en était pas moins en possession de toutes ses facultés.

Mais l'impression de la pauvre mère elle-même, dans le désarroi des premiers jours, était que son fils s'était volontairement donné la mort et, tout d'abord, rien de suspect n'apparaissait. La première enquête se termina par une conclusion de suicide.

On sut que, le 26 avril dernier, Edmond Pesant était venu d'Aulnay voir sa mère, que, le 26 avril, il était allé, en compagnie d'un ami venu avec lui de Paris, se promener dans les environs des forêts. Depuis ce jour, personne ne l'avait revu. Nous avons dit, en temps utile, comment M. Moreau, cultivateur, et son domestique M. Dufrane, découvrirent, un mois, jour pour jour, après

à Maubeuge, rue de Mons, s'est présenté spontanément devant la justice pour faire de très intéressantes déclarations, qui sont la base de l'instruction actuelle.

Mme Mathieu interrompit son mari : — L'homme, dit-elle, s'est enfui comme s'il était gêné de me voir. J'en ai eu non seulement l'impression, mais la certitude en voyant son affolement. Quand Edmond Pesant sortit, il appela son ami et vint le retrouver à la Porte de Mons.

Cela se passait la veille du jour où Pesant fut vu pour la dernière fois, toujours en compagnie du même camarade.

« Eh bien, continua M. Mathieu, le revolver que l'on a retrouvé dans la main de Pesant, crispé par la mort, c'était celui que j'avais acheté il y a quelque temps, avec lequel on l'a vu. Il n'y a aucun doute, les numéros en font foi. Il était de mon devoir d'en avertir la Justice.

UNE NOUVELLE ENQUÊTE

Le Parquet d'Arras fut averti de ces faits troublants. M. Magnin, juge d'instruction, ouvrit une information ; on commit, aux fins d'autopsie, M. Tricqueux, médecin légiste et l'actif lieutenant Grappin, commandant la section de gendarmerie de Maubeuge, prit lui-même en mains la nouvelle enquête, qu'il conduisit avec une lucidité et une minutie remarquables, ne négligeant rien pour faire sur cette mystérieuse affaire toute la lumière.

Et l'on en est actuellement arrivé à admettre l'hypothèse d'un crime.

Edmond Pesant aurait été assassiné dans la casemate du fort de Bersillies.

Par qui ? Pour quel motif ?

Restons-en aux faits.

L'autopsie d'abord a révélé que Pesant avait été tué d'une balle de revolver dans la tête. L'état de décomposition du cadavre n'a pas permis de précisions plus complètes, toutefois le médecin légiste crut discerner au cou des entailles qui n'ont pu être faites que par un couteau très aiguisé, sinon un rasoir.

D'autre part, comme on le voit, sur la



A GAUCHE : L'entrée des casemates du fort de Bersillies où fut retrouvé le cadavre. — A DROITE : La sape où se trouvait le corps d'E. Pesant. Le cercueil indiquant l'endroit où il fut retiré. Au fond, un des hommes qui le découvrirent indique la place où fut ramassée la douille éjectée par le revolver.

sa disparition le corps de Pesant. La famille ne voyait pas plus loin et pleuraient la triste fin du fils, de l'époux, du père.

OU L'AFFAIRE REBONDIT

Bruquement, un fait nouveau vient changer la face des choses et faire rebondir l'enquête.

Les gendarmes de Maubeuge ont entrepris de sérieuses investigations. Dans le cabinet de M. Magnin, juge d'instruction à Arras, c'est, depuis deux jours, un drame incessant de démons.

Tout cela n'a pas été sans être remarqué. On commente déjà hardiment, à Bersillies comme à Maubeuge.

L'affaire, telle qu'elle est présentée actuellement, se drapait encore dans un certain mystère qui ne sera dissipé que vendredi, après l'audition du témoin principal.

Nous nous en tiendrons aujourd'hui, impartialement, à la relation des faits contrôlés par les enquêteurs, et qui nous ont été relatés par les témoins de la « nouvelle affaire ».

Je fus si frappé de son manège que je m'en fus prévenu M. Carrance, commissaire de police, avec qui je recherchai en vain, mon client.

« Le soir, vers 9 h. 30, ma femme se rendit à la charcuterie Marquilly, place de la Grillelle. La première personne qu'elle y vit fut l'inconnu qui avait acheté le revolver trois heures auparavant.

photo ci-dessus, la découverte de la douille éjectée par le revolver fit ressortir l'impossibilité d'admettre le suicide.

On retrouva la douille à 2 m. 80 en avant du cadavre. Normalement elle devait être rejetée sur le côté et à droite.

Tout cela paraissant à M. le juge Magnin pour pousser rapidement l'enquête à fond.

Il a entendu de nombreuses dépositions. Nous les rapportons fidèlement.

Edmond Pesant, après une enfance heureuse, peut-être un peu trop gâtée, à son retour de la guerre, se maria le 23 juillet 1922, à Paris, avec Mlle Emilienne Comy, actuellement âgée de 32 ans. Il eut un fils, Georges, qui va aujourd'hui sur ses 7 ans. Le jeune ménage n'était pas malheureux et en dépit de quelques moments de nervosité et de quelques habitudes intermittentes d'insouciance, Edmond aimait bien sa femme et celle-ci n'eut jamais à se plaindre de lui. Après avoir essayé plusieurs emplois, Pesant entra comme représentant dans une grande maison de brosse.

(Lire la suite en deuxième page)

LE DOUBLE CRIME DE NIBAS a été reconstitué hier et les assassins des deux riches cultivateurs ont reconnu avoir prémédité leur forfait

On se rappelle que le 5 mai dernier deux vieillards de Nibas, M. Delahaye et sa sœur, étaient sauvagement assassinés par des inconnus venus en automobile et que l'enquête intelligemment menée par le capitaine de gendarmerie Besson, d'Abbeville, permit d'identifier et d'arrêter deux jours plus tard les coupables.

Les trois auteurs principaux de cette scène de sauvagerie étaient le courtier Cunat, les chauffeurs Guillemont et Genty. Le rôle de ce dernier était moins important que celui des deux autres et l'enquête avait amené l'arrestation des deux inducteurs du coup, le courtier Ducastel et le voyageur de commerce M. Huré.

M. Huré, juge d'instruction à Abbeville, a procédé hier matin à la reconstitution du crime, accompagné par M. Besson, juge d'instruction à Abbeville, le capitaine de gendarmerie Besson et de M. Jules, défenseur de Guillemont ; Périn, défenseur de Cunat ; Thoyot, défenseur de Genty et Chervin, défenseur de Machuel. Il a fait conduire sur les lieux où orime les trois bandits qui avaient pris place, sous bonne escorte, dans une camionnette entremotée bâchée.

Sur les lieux du crime

Partis d'Abbeville vers 8 h., les autorités et les assassins se dirigèrent vers Nibas, après un court arrêt non loin de Fresneville, près d'un buisson où Cunat et Guillemont prétendent s'être arrêtés pour se grimer. Puis après un autre arrêt près du cimetière de Nibas, le cortège arriva sur la place de la localité où de nombreux habitants étaient rassemblés et contents par un service d'ordre.

La camionnette pénétra à l'intérieur de la cour de la ferme Delahaye. Les bandits en descendirent. Cunat sanglotait et n'était plus qu'une loque humaine. Guillemont pleurait, mais on pouvait se demander s'il était sincère. Quant à Genty, il était très calme. Evidemment, son rôle était assez effaçé dans ce crime. Questionnés par le magistrat, Cunat et Guillemont affirmèrent avoir pénétré dans la ferme par le grand portail, bien que certains témoins prétendent les avoir vu entrer par la petite porte donnant sur la place du village.



EN HAUT : Les bandits arrivant à la ferme de NIBAS pour la reconstitution du crime. On reconnaît Cunat qui sanglote et Guillemont qui pleurniche. EN BAS : Les habitants de Nibas, maintenus par la gendarmerie, stationnant devant la maison du crime.

La reconstitution commença alors. Le gendarme Boulanger, de Friville-Escarbotin, était chargé de tenir le rôle du malheureux M. Delahaye et le gendarme Decrusin, de la brigade de Valines, tenait celui de Mlle Delahaye.

Cunat, précédant Guillemont, pénétra dans la cuisine comme il l'avait fait le jour du crime. Là se trouvait le fermier et sa sœur. L'un debout et l'autre assise près de la cheminée, Cunat, suivant en cela les explications données par l'indicateur Ducastel, se déclara inspecteur du Crédit du Nord

(Lire la suite en deuxième page)

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ EST PARU

IL PUBLIE :

- Une flore aérienne, les papillons et ceux qui les chassent. — Une intéressante notice sur le Temple d'Angkor. — Un roman-cinéma : Le Petit Café, avec Maurice Chevallier. — La vie du cinéma : Asnières et Cinéma. — Une bonne page : Le repas de Mme Chrysanthème, par Loti. — Bibelots modernes. — Au fil des jours. — Rions un peu, etc.

Voir également ses photos régionales et d'actualité sur : La XXIII^e Fête Fédérale des Sociétés de Musique, à Valenciennes. — Une noce en sabots à La Madeleine. — La Fête des Mères françaises à Lille. — Au cinéâtre américain de Bony. — Une vue du temple d'Angkor, à l'Exposition Coloniale. — Les sports d'été. — Un coup d'œil sur la mode, etc.

Dans ce numéro, le « RÉVEIL ILLUSTRÉ » commence la publication d'un magnifique roman d'aventures :

Le Secret du Katanga

par Paul Roseland.

Le numéro de 16 pages 0 fr. 35

Le demander à tous nos vendeurs et dépositaires.

M. LOUIS COUHÉ INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'AVIATION CIVILE



L'Officiel a publié un décret nommant M. Louis Couhé, ancien député du Pas-de-Calais, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Air, inspecteur général de l'aviation civile et de la navigation aérienne, poste nouvellement créé.